

Questions orales

salaire, conformément aux régimes de prestations de chômage supplémentaires établis par les entreprises.

Le député devrait également savoir que la société Ford a mis des employés à pied à Windsor pendant qu'elle se rééquipait, puis a remplacé son équipement en investissant 1 milliard de dollars, comme on l'a annoncé plus tôt cette année.

À Sainte-Thérèse, la société GM a mis à pied certains employés en juillet 1991. En septembre 1992, une grande partie d'entre eux étaient de retour au travail dans une nouvelle usine plus concurrentielle et plus productive. Ainsi, la GM offre et maintient une base solide qui sera propice à une expansion dans ces autres localités. Je pense que la même chose se produira à Windsor.

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, le ministre ne peut nous dire quel sera le sort des centaines de travailleurs qui ne seront pas rappelés, une fois terminé le rééquipement de l'usine. Je voudrais lui poser une question supplémentaire.

Le ministre parle d'assurance-chômage et de prestations de chômage supplémentaires. Ne sait-il pas que le fonds des prestations supplémentaires de General Motors n'est pas suffisant pour assurer le versement, aux travailleurs, d'une somme équivalant à 95 p. 100 de leur salaire? Ne sait-il pas que le fonds d'assurance-chômage des travailleurs de l'usine GM à Windsor sera épuisé bien plus de deux ans avant la réouverture de l'usine?

Le ministre peut-il me dire ce que son gouvernement et lui ont l'intention de faire pour garantir à ces travailleurs un revenu leur permettant de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles d'ici à ce qu'ils recommencent à travailler? Demandra-t-il notamment à la direction de General Motors de continuer à faire fabriquer la boîte de transmission à trois vitesses dans cette usine, comme c'était prévu au départ, plutôt que de la faire fabriquer aux États-Unis? Va-t-il lui poser la question ou va-t-il plutôt rester là à se réjouir de voir s'installer la misère plutôt que le progrès?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je ne pense pas que cette dernière remarque ait impressionné qui que ce soit, pas plus les députés ici présents que les téléspectateurs. Personne ne se réjouit, de ce côté-ci de la Chambre, du genre de restructuration auquel nous assistons actuellement.

De ce côté de la Chambre, nous sommes réalistes. Nous comprenons la nature de la restructuration que subit le monde aujourd'hui. Dans le budget qu'il a présenté au printemps dernier ainsi que dans l'exposé économique qu'il nous a fait la semaine dernière, mon collè-

gue, le ministre des Finances, a proposé un certain nombre de mesures fiscales et de politiques visant à encourager une restructuration qui incite les entreprises à demeurer au Canada.

Si le député veut bien réexaminer, de manière réaliste, ce qui se passe actuellement chez General Motors en Amérique du Nord, et particulièrement au Canada, il constatera, je crois, que les politiques qui ont été suivies au Canada ont créé, dans notre pays, un climat propice aux affaires.

[Français]

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Hier soir, j'étais à Montréal pour discuter d'économie. Le gouvernement sait que la situation y est catastrophique. Le gouvernement du Québec dépense 3 milliards de dollars par an pour le bien-être social dans cette province. Un tiers des Canadiens et Canadiennes qui vivent d'assurance-chômage au pays sont au Québec. La semaine dernière, le ministre des Finances n'annonçait rien pour Montréal.

Le gouvernement va-t-il enfin prendre des mesures d'urgence pour cette région?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, vu qu'il n'y a pas de miracle dans le domaine économique, il y a des gestes concrets que l'on est en mesure de poser afin de favoriser la relance économique à Montréal.

Un des gestes concrets, c'est le projet de loi C-91 qui est devant cette Chambre et qui aurait pour effet de créer des centaines de nouveaux emplois à Montréal, dans le domaine de la recherche et du développement, un centre névralgique pour l'expansion économique et industrielle à Montréal.

Malgré cela, les Néo-démocrates s'opposent à ce projet de loi. Alors, il serait dans l'intérêt de la députée de Yukon, qu'au lieu de voyager à Montréal, de demeurer à Ottawa et de faire adopter ce projet de loi. Ensuite, elle pourrait aller à Montréal pour recevoir les remerciements des Montréalais qui diraient à la députée de Yukon: Bravo, vous avez enfin posé un geste en faveur du développement économique à Montréal.

[Traduction]

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, le premier ministre nous dit ici même que son gouvernement est prêt à faire adopter à la hâte une mesure législative, le projet de loi C-91, qui contribuera à détruire notre régime de soins médicaux et à accroître les coûts liés à la santé dans toutes les provinces, y compris le